



**COMITÉ DE VIGILANCE**  
**LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**  
**DU 5 DÉCEMBRE 2019**

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

## Table des matières

1	ACCUEIL DES PARTICIPANTS .....	1
2	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR .....	1
3	APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION .....	1
4	PUBLICATION DANS LE JOURNAL <i>LE CONTACT</i> .....	2
5	ACTION DE SUIVI .....	2
5.1	Suivi des démarches de recrutement de nouveaux membres .....	2
6	BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	2
6.1	Contribution au fonds de fermeture .....	2
6.2	Bilan du fonds de valorisation agricole.....	3
6.3	Contrôle des goélands .....	4
6.4	Valorisation du bois coupé .....	4
6.5	Bilan annuel des plaintes .....	6
6.6	Visites au site Internet .....	6
7	SUIVI DES TRAVAUX DE LA ZONE 5B.....	7
8	SUIVI SUR LA FUTURE ZONE 6.....	10
9	DIVERS ET PROCHAINE RÉUNION.....	13
9.1	Varia.....	13
9.2	Prochaines réunions .....	13

## Liste des annexes

- Annexe 1 Liste des présences
- Annexe 2 Ordre du jour
- Annexe 3 Présentation PowerPoint
- Annexe 4 Publication dans le journal *Le Contact de chez nous*

Les annexes sont présentées dans un document joint.

## 1 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques chez Waste Management (WM), souhaite la bienvenue aux membres à cette dernière rencontre de 2019.

Il souligne la présence de deux nouveaux membres et remercie Mme Julie Boivin et M. Claude Lamontagne, qui ont réalisé les suivis associés.

Ces nouveaux membres sont :

- M. Gilles Bertrand, qui représentera l'Association des gens d'affaires (AGA) de Sainte-Sophie
- M. André Labelle, nouveau représentant du voisinage de Sainte-Anne-des-Plaines

La liste des présences figure à l'annexe 1.

## 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté pour son adoption, et un membre demande l'ajout d'un point varia en fin de rencontre.

Cet ajout effectué, l'ordre du jour est accepté par les membres. Il figure à l'annexe 2.

## 3 APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte rendu de la rencontre du 11 septembre 2019 est approuvé par le Comité.

Puis, M. Desnoyers suggère qu'afin d'éviter le gaspillage, les copies papier du compte rendu ne soient désormais imprimées que sur demande, lors de la convocation.

M. Dussault indique qu'une précision sera ajoutée à cet effet dans les avis de convocation par courriel.

### **ACTION DE SUIVI :**

- Dans les avis de convocation par courriel, inviter les membres à spécifier s'ils souhaitent obtenir une copie papier du compte rendu

## 4 PUBLICATION DANS LE JOURNAL *LE CONTACT*

M. Dussault indique que la publication du Comité est parue dans le journal municipal tout juste avant la rencontre.

La question suivante est ensuite formulée :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que le journal Le Contact est disponible sur le site Internet de la Ville de Sainte-Sophie?</i>	Un représentant de la Ville confirme que oui, et indique qu'il est accessible depuis le menu de droite.

## 5 ACTION DE SUIVI

### 5.1 SUIVI DES DÉMARCHES DE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

M. Dussault indique que ce point a été traité en début de rencontre.

## 6 BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

### 6.1 CONTRIBUTION AU FONDS DE FERMETURE

M. Lacombe rappelle que le fonds de fermeture est une fiducie environnementale alimentée par WM depuis 2004. Il permet de s'assurer que des ressources financières suffisantes sont disponibles pour les frais liés à la gestion du site après sa fermeture, comme le traitement du lixiviat et la gestion du biogaz, et ce, pendant au moins 30 ans. Ce fonds constitue une exigence gouvernementale, mise en place pour éviter que des exploitants laissent des sites orphelins à la charge du ministère.

L'objectif visé pour 2022 est de 28,5 M\$, et la contribution de WM est de 1,52 \$ par tonne reçue au site. Cette contribution est révisée tous les trois ans, en fonction des sommes réelles versées au fonds. La prochaine révision aura lieu en 2020, et le montant sera validé par le ministère.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Si la décision pour la mise à jour du taux n'était prise qu'en mars, par exemple, est-ce qu'elle serait rétroactive?</i>	M. Lacombe confirme que oui : dans tous les cas, la révision sera effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2020. La mise à jour du taux sera réalisée au cours des prochaines semaines.  Il précise que le montant doit être versé au minimum tous les trimestres, mais que cela est fait chaque mois.
<i>Est-ce que la révision des taux tient compte du rendement des fonds?</i>	M. Lacombe confirme que oui, en précisant que ces rendements peuvent être positifs ou négatifs.
<i>Quel montant aura été accumulé en 2040?</i>	M. Lacombe indique que ce montant est précisé dans l'étude d'impact du projet de zone 6, et suggère de revenir au comité à ce sujet.
<i>Est-ce que cela représente plusieurs millions \$?</i>	M. Lacombe répond que oui. Il explique que le montant indiqué à l'étude d'impact est évalué en fonction des connaissances disponibles à ce moment, mais que si la zone 6 est autorisée, le ministère exigera des calculs plus détaillés.  <i>À la fin de la rencontre, M. Lacombe précise que le montant à atteindre d'ici 2041 est de l'ordre de 39,5 M \$. Après vérification subséquente, ce montant est estimé à 50 M\$.</i>
<i>Au 30 septembre, votre contribution pour l'année en était à 1 367 490 \$. Si je comprends bien, il vous reste environ 450 000 \$ à verser pour les quatre derniers mois de l'année, pour une contribution annuelle totale similaire à celle de l'an dernier?</i>	M. Lacombe confirme.

## 6.2 BILAN DU FONDS DE VALORISATION AGRICOLE

M. Dussault indique qu'en l'absence de la représentante de la MRC, qui réalise habituellement cette présentation, la présentation du bilan sera reportée à la prochaine rencontre, en mars 2020.

#### ACTION DE SUIVI :

- Reporter le bilan du fonds de valorisation agricole à la rencontre de mars 2020

### 6.3 CONTRÔLE DES GOÉLANDS

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations, explique qu'en 2019, le contrôle des goélands a commencé au mois de mars, avec le début de la migration des oiseaux. L'achalandage a été plus fort :

- Lors de la migration printanière (de la mi-mars à la fin avril)
- Pendant l'élevage des jeunes (juin et début juillet)
- Alors que les oiseaux se préparent à voyager vers le sud (automne)

Deux techniques d'effarouchement ont été utilisées en 2019 :

- Les buses et les faucons (principalement)
- La pyrotechnie

Ces deux techniques permettent d'éviter que les goélands s'habituent à se nourrir sur le site.

M. Desnoyers présente un graphique précisant le nombre de goélands effarouchés, en moyenne, pour chaque semaine de la saison 2019. On y note une diminution du nombre de goélands effarouchés par rapport à 2018.

La question suivante est ensuite formulée :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que la quantité de goélands diminue d'année en année?</i>	M. Desnoyers répond que le nombre de goélands est assez semblable d'une année à l'autre, même si certains facteurs (ex. un printemps plus ou moins hâtif) peuvent avoir une influence.

### 6.4 VALORISATION DU BOIS COUPÉ

M. Lacombe explique que depuis 2017, WM modifie ses pratiques de gestion du bois coupé sur la propriété afin de le valoriser, plutôt que d'en faire du bois de chauffage.

À la suite de l'inventaire des essences présentes sur la propriété et de tests, les 12 hectares déboisés depuis 2017 ont été acheminés :

- Dans la mesure du possible : à la scierie de Sainte-Sophie, afin d'en faire des biens meubles, comme des tables à pique-nique et des bancs (équivalent d'une planche de bois de 17 400 pi<sup>2</sup> x 1 pouce produite)
- En deuxième recours : à Thurso, afin d'en faire de la biomasse

Par ailleurs, en collaboration avec l'Institut des territoires, 45 pins s'apprêtant à se déraciner (et ensuite à pourrir) ont été identifiés, coupés préventivement et acheminés à la scierie eux aussi.

En parallèle, WM réalise un travail de revégétalisation et de reboisement sur la propriété. Ainsi, depuis 2017, 6000 arbres et arbrisseaux et 5600 arbustes comestibles ont été plantés, en plus de la plantation de 160 000 saules.

Les questions suivantes sont ensuite formulées :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Auparavant, le bûcheron se repayait en vendant le bois. Comment fonctionnez-vous maintenant?</i>	M. Lacombe confirme que le déboisement est financé par WM.
<i>Vous faites cela comme implication?</i>	M. Lacombe confirme. WM finance l'entrepreneur qui réalise le déboisement et offre une aide financière à l'ébéniste attiré au projet afin de s'assurer de rendre le projet possible.
<i>Quel est le diamètre des pins? Pour fabriquer les tables de pique-nique, cela prend une certaine taille d'arbres.</i>	M. Lacombe estime le diamètre à 10-12 pouces, mais indique qu'il fera la vérification.

#### ACTION DE SUIVI :

- Vérifier le diamètre des pins sylvestres déboisés sur la propriété

### 6.5 BILAN ANNUEL DES PLAINTES

M. Desnoyers indique que trois plaintes ont été formulées en 2019, soit :

- Deux plaintes de camionnage, à la suite desquelles un rappel a été fait aux transporteurs afin qu'ils empruntent les routes recommandées
- Une plainte en lien avec une intersection achalandée (situation ponctuelle : haute saison et période de vacances)

Aucune plainte n'a été formulée depuis la dernière rencontre.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Vous avez reçu trois plaintes dans le dernier trimestre?</i>	M. Desnoyers précise que non : aucune plainte n'a été reçue depuis la dernière rencontre, et trois plaintes ont été reçues au cours de l'année.
<i>Il n'y a eu aucune plainte d'odeurs? C'est très bien.</i>	
<i>Les plaintes liées à l'achalandage ont-elles été formulées avant l'installation de la deuxième balance?</i>	M. Desnoyers répond que malgré l'ajout d'une deuxième balance, des files de camions peuvent encore survenir de façon ponctuelle. WM travaille à éviter cette situation et à s'assurer que les deux balances sont bien fonctionnelles.

### 6.6 VISITES AU SITE INTERNET

M. Dussault présente le bilan des visites du site Web du Comité.

En 2019, le site a connu 8254 visites par 5725 utilisateurs différents. Certains pics de fréquentation pourraient correspondre à des avis de convocation pour les réunions ou à des alertes odeurs, mais il reste difficile d'établir une corrélation entre des événements particuliers et la fréquentation du site.

La question suivante est ensuite formulée :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Pouvez-vous donner des explications sur les avis d'odeurs, pour le bénéfice des nouveaux membres?</i>	M. Desnoyers explique que lorsque des travaux planifiés à l'avance peuvent occasionner des nuisances à l'extérieur du site, un avis est acheminé à une liste d'envoi pour en aviser le voisinage.

## 7 SUIVI DES TRAVAUX DE LA ZONE 5B

M. Desnoyers réalise une présentation sur les travaux de l'année 2019 dans la zone 5B, soit :

- Travaux d'excavation et d'imperméabilisation de la cellule 5B-3, qui sera prête à accueillir des déchets à partir de 2020
  - Un nouveau procédé, les gabions, est utilisé afin d'orienter le forage de puits verticaux.
- Aménagement de la conduite principale de collecte des biogaz au sud de la cellule 5B-3
- Recouvrement final de 10 hectares sur le toit et le talus sud de la zone 5A
  - Contribuera à l'amélioration du captage de biogaz
- Forages de nouveaux puits de captage des biogaz dans la zone 5A
  - Devancés en raison de la détection d'un secteur problématique lors des relevés de surface
- Usine de traitement des eaux
  - Ce projet, entamé durant l'année, se poursuivra en 2020 (objectif de mise en fonction à l'automne 2020).

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Où sera la quatrième cellule?</i>	M. Desnoyers situe la future cellule sur la vue aérienne.
<i>Il serait intéressant d'avoir un profil des gabions afin de voir de quelle façon cela est fait, en bas.</i>	M. Desnoyers indique qu'il s'agit d'un cube en pierre.
<i>Vous creusez dans la pierre?</i>	M. Desnoyers explique que le gabion donne une surépaisseur pour permettre de s'y accoter ou de s'en approcher au maximum.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Il y a un bouchon dans le fond?</i>	M. Desnoyers répond qu'il ne s'agit pas d'un bouchon, puisqu'au contraire le gabion permet de drainer l'eau plus facilement. Il constitue également une zone tampon pour s'assurer de ne pas abimer les membranes.
<i>C'est comme une clôture de broche.</i>	
<i>Des gabions sont utilisés pour retenir les sols le long du Mont-Royal.</i>	M. Desnoyers indique que les « cages » ont une taille de 3 m x 3 m x 3 m.  M. Lacombe ajoute que cette approche n'est pas imposée par le ministère, mais est plutôt propre à WM. Elle vise à éviter l'accumulation d'eau dans les puits verticaux, en raison du climat nordique (et de la présence de neige), qui nuit au captage des biogaz. Ce nouveau design est utilisé depuis deux ans.
<i>Bref, vous vous apprenez de votre expérience.</i>	
<i>Est-ce que les gabions vous permettent de capter plus de biogaz?</i>	M. Lacombe confirme que oui.
<i>Qu'est-ce que ça représente comme amélioration, en pourcentage?</i>	M. Desnoyers indique que seuls quelques forages ont été réalisés depuis l'implantation de cette nouvelle approche. Il est donc trop tôt pour quantifier les résultats. Il précise également que la durée de vie des puits sera plus élevée.  M. Craft demande s'il sera possible, dans deux ans, de présenter une comparaison de l'efficacité du captage, ce que M. Lacombe confirme.
<i>Est-ce que la même conduite principale de biogaz sera utilisée si le projet de zone 6 va de l'avant?</i>	M. Desnoyers confirme : la conduite principale est raccordée à la centrale de destruction des biogaz avec un système d'aspiration, fait le tour du site et redescend du côté ouest.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que les quatre nouveaux puits ont été aménagés à l'emplacement initialement prévu?</i>	<p>M. Lacombe indique que oui.</p> <p>M. Craft demande si ces puits auraient pu être forés l'année précédente. M. Lacombe répond que non, car le recouvrement final vient tout juste d'être réalisé à cet endroit.</p>
<i>L'usine de traitement des eaux, est-ce une première?</i>	<p>M. Lacombe répond que la technologie existait déjà, mais qu'elle est récente. WM a commencé son implantation aux États-Unis (seuls quatre ou cinq sites opérés par WM l'utilisent) et a donc de l'expérience à cet effet. Lors de la prochaine visite du site, en septembre 2020, les membres pourront visiter l'usine.</p>
<i>Pendant les travaux, allez-vous devoir interrompre le traitement actuel?</i>	<p>M. Lacombe répond que non : il s'agit de l'un des défis associés à la construction, mais il n'est pas question d'interrompre le traitement.</p>
<i>Au final, cela deviendra tout de même des vases communicants.</i>	<p>M. Lacombe confirme. Il explique que plutôt que de fonctionner par lot, comme à l'heure actuelle, le réacteur biologique séquentiel fonctionnera en continu (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).</p>
<i>Est-ce le lixiviat réutilisé pour la plantation de saules qui sera retourné à cet endroit?</i>	<p>M. Lacombe répond que non, il s'agit de deux systèmes indépendants. Le lixiviat utilisé dans la plantation de saules est brut (il s'agit de celui, moins chargé, qui est généré dans les anciennes zones), et il est dévié afin d'être acheminé à la plantation plutôt qu'au réacteur biologique séquentiel (RBS).</p>

#### ACTIONS DE SUIVI :

- Présenter une vue en profil d'un gabion, permettant de visualiser l'ensemble de l'infrastructure
- En 2021, présenter des données comparant l'efficacité du captage du biogaz avant et après l'utilisation de gabions
- Inclure une visite de la nouvelle usine de traitement des eaux à la prochaine visite de site

## 8 SUIVI SUR LA FUTURE ZONE 6

M. Dussault indique que la soirée d'information du BAPE a eu lieu le 29 octobre dernier. Une vingtaine de personnes étaient présentes, dont une douzaine de citoyens.

Il présente :

- Le déroulement de cette soirée
- Les principaux thèmes de questions posées à cette occasion

Puis, il indique que la période d'information s'est terminée le 14 novembre et que des demandes d'audiences ont été déposées. Les audiences devraient débuter le 14 janvier, mais les détails ne sont pas encore connus.

L'ensemble de l'information sur le processus est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-agrandissement-lieu-enfouissement-technique-sainte-sophie/>

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Est-ce que la zone 6 couvre seulement la superficie boisée, ou également la zone en haut à droite sur la vue?</i>	M. Dussault indique que la zone 6 couvre l'ensemble du secteur désigné par le membre, pour une superficie totale de 51 hectares.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>J'ajouterais que toute l'information, incluant l'enregistrement audio de la séance, est disponible sur le site du BAPE.</i>	
<i>J'ai assisté à la séance, sans poser de questions mais simplement pour recevoir l'information. Je trouve que WM a réalisé un très bon travail de synthèse et de vulgarisation. Félicitations!  Il y a aussi un très bon résumé écrit de la séance sur le site du BAPE.</i>	
<i>Combien de temps dureront les audiences?</i>	M. Dussault indique que les audiences dureront jusqu'à ce que la commission soit satisfaite et que le public ait posé ses questions.
<i>On parle de combien de temps environ?</i>	M. Dussault répond qu'en 2004, les audiences avaient duré 5 jours; cela dit, il s'agissait des premières audiences publiques pour le site. En 2007, deux soirées et une visite de site avaient été suffisantes. Cela dépendra des intervenants présents et de leurs questions par rapport au projet.  M. Craft rappelle que les audiences publiques se déroulent en deux parties. La première peut durer quelques jours, puisque c'est à ce moment que le public et la commission peuvent poser des questions sur le projet. Trois semaines plus tard, la deuxième partie, qui peut durer d'une à plusieurs séances, permet d'émettre des opinions via le dépôt de mémoires.
<i>Si j'ai bien compris, la première soirée d'audience se tiendra le 14 janvier au pavillon Lionel-Renaud?</i>	M. Dussault indique que l'endroit n'a pas été confirmé.

Questions ou commentaires	Réponses
<i>L'assemblée du Club équestre est prévue à cette date et cet endroit.</i>	M. Dussault réitère que le lieu n'a pas été confirmé.
<i>Savez-vous à l'avance combien d'interventions seront faites, et comment de mémoires seront déposés?</i>	<p>M. Dussault précise que les mémoires seront rédigés après la première partie des audiences, d'où le délai de trois semaines entre les deux parties.</p> <p>M. Craft ajoute que les personnes ayant demandé des audiences peuvent en préciser les raisons lors de la première soirée de la première partie.</p>
<i>Je croyais que les gens avaient jusqu'au 14 novembre pour déposer des mémoires.</i>	M. Craft précise que les gens avaient jusqu'au 14 novembre pour déposer une demande d'audience, et non un mémoire.
<i>Le 14 janvier, ce sera l'audience?</i>	<p>M. Dussault explique que le 14 janvier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Commission expliquera son rôle</li> <li>• Invitera les personnes ayant déposé une demande d'audience à en préciser les raisons</li> <li>• WM réalisera une présentation sur son projet</li> <li>• Une période de questions se tiendra.</li> </ul> <p>Il est possible qu'une visite terrain soit organisée le lendemain avant-midi afin de permettre à la commission et aux citoyens de se familiariser avec les installations. Puis, les séances se poursuivront en fonction des besoins, soit jusqu'à ce que les questions des participants soient écoulées.</p> <p>En février, lors de la deuxième partie, chaque intervenant aura 10 minutes pour présenter son mémoire et répondre aux questions de la commission.</p> <p>Puis, la commission entamera la rédaction de son rapport. Il lui sera possible, au besoin, de demander des documents additionnels au promoteur.</p> <p>Le tout se déroulera sur une période de 4 mois.</p>

Questions ou commentaires	Réponses
<i>Il y aura deux parties à l'audience publique?</i>	M. Dussault confirme : la première pour les questions, et la seconde pour les commentaires.
<i>C'est clair!</i>	
<i>Est-ce que l'information sur la séance du 14 janvier sera diffusée?</i>	M. Dussault indique que oui. La diffusion de l'information est de la responsabilité du BAPE : celle-ci paraîtra dans les journaux et sera acheminée directement à la liste d'envoi de 200 personnes de WM, alimentée au fil des ans, notamment lors des préconsultations. Le tout devrait être diffusé dans les prochaines semaines.

## 9 DIVERS ET PROCHAINE RÉUNION

### 9.1 VARIA

Un membre indique vouloir souligner la qualité du style rédactionnel des comptes rendus.

### 9.2 PROCHAINES REUNIONS

M. Dussault propose les dates suivantes pour 2020 :

- 19 mars
- 18 juin
- 9 septembre
- 3 décembre

Comme à l'habitude, une proposition de calendrier thématique sera acheminée aux membres à l'avance, pour discussion lors de la première rencontre de l'année. Puis, il souhaite de joyeuses Fêtes à tous et à toutes.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, la réunion s'est terminée à 20 h 15.

Camille Montreuil  
Rapporteuse de la réunion